

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.D.A.V.S
DU 02 NOVEMBRE 2013
Compte-rendu

La séance débute à 20 h 55.

Le président de l'association ouvre l'assemblée générale ordinaire, remercie les participants et souhaite la bienvenue. Il est procédé à la désignation d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Scrutateur pour l'AG.

Président de séance : Jean Luc Rouan

Secrétaire : Danielle Viaud

Scrutateur : Jean Pierre Tual

Présents = 36 – Représentés = 28 – Total votants = 64 – Adhérents à jour de leur cotisation 2012/2013 = 114

Le Quorum étant fixé à un tiers des adhérents plus un à jour de cotisation.

soit $114/3 = 38$ plus un. Avec 36 présents plus 28 représentés, le quorum est largement atteint.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président retrace l'exercice 2012/2013 troisième année de gestion pour l'équipe actuelle et trentième année pour l'association. Exercice 2013 placé sous le signe du développement avec de nombreuses actions et événements très divers, tous réussis sauf la fête des fleurs essentiellement à cause des intempéries. Il cite tous ces événements depuis la fête de la pomme 2012 jusqu'à la fête de la pomme 2013 en passant par les marchés d'été, les soirées diaporama, les conférences, la soirée théâtre, la balade commentée à Carli, l'édition du livre de Maurice Blazy ainsi que les concerts de musique du Noël 2012 (rappelés par un membre de l'association).

Le président rappelle l'engagement des nombreux membres qui ont mené à bien la réalisation de toutes ces actions et les remercie. Plusieurs associations de Saurat ou d'ailleurs ont également participé au titre du trentième anniversaire. Enfin, et toujours grâce à quelques membres très actifs, une confrérie a été créée, elle a tenu son premier chapitre le jour de la fête de la pomme.

Le président propose de tenir compte des résultats et des difficultés rencontrées (date choisie, intempéries, concurrence, fréquentation, coût, etc...) lors de chaque manifestation pour adapter autant que possible le programme 2014.

Les sujets récurrents comme le site internet, la communication, les actions sur le patrimoine sont cités rapidement sans faire apparaître d'évolution importante.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

La situation financière vous est présentée au travers d'un arrêté des comptes provisoire de l'exercice allant du 15 octobre 2012 au 15 octobre 2013.

Les opérations enregistrées dans cette période font apparaître un bilan négatif pour cet exercice annuel.

- Les recettes s'établissent à 22 586,80 euros
- Les charges s'établissent à 27 170,95 euros
- soit un résultat négatif de 4 584,15 euros €.

Un exemplaire du bilan prévisionnel a été distribué aux participants.

Le président et la trésorière expliquent que malgré ce résultat négatif, les comptes et la trésorerie sont sains :

- Le compte sur livret ouvert à la banque postale est stable le solde de 9001,75 euros le 15 octobre 2012 passe à 9 121,02 euros le 15 octobre 2013. Cela signifie que nous n'avons pas prélevé sur nos économies ni diminué notre compte sur livret.

- Le compte chèque ouvert également à la banque postale présente un solde de négatif de 154,35 euros, mais attention cependant plusieurs opérations sont en cours et ce solde n'est pas stabilisé, on peut considérer que au jour de l'assemblée générale le solde ce compte est supérieur à 2 000 euros environ.

La trésorière s'attache à expliquer l'origine du résultat déficitaire de 4584,15 euros au moment de l'arrêté des comptes : des achats, investissements utiles pour les années suivantes, comme de la vaisselle (assiettes, tasses) ainsi qu'un barnum mais également des achats pour constituer la confrérie (tissus, médailles, par exemple), le coût élevé des animations notamment pour les deux marchés d'été qui cette année fêtaient le trentième anniversaire, enfin des charges exceptionnelles comme les coûts d'une assemblée générale extraordinaire, la révision des contrats d'assurance, les réparations d'un véhicule accidenté pendant les marchés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il compte quinze membres six sont sortants ou démissionnaires et sont à renouveler : Michèle Audirac, Jean Philippe Diemert, Serge Marrot, Françoise Puigserver, Jean Luc Rouan, Colette Soulié, Marie-Christine Vallés. Tous sont à nouveau candidats sauf : Serge Marrot, Françoise Puigserver, et Marie-Christine Vallés.

Les candidatures de Jean Pierre Tual et Claudine Morèle sont proposées et acceptées.

Tous ces candidats sont élus à l'unanimité.

PROJETS ET PERSPECTIVES

Ils se situent dans la continuité des objectifs de l'ADAVS : Marchés d'été, de Noël, les puces au printemps avec peut être les puces des couturières qui ont connu un beau succès, la fête de la pomme, le loto. Des soirées d'animation culturelle, théâtre, récits de voyages, une randonnée d'été dont le thème et le tracé sont déjà fixés, complètent cette base.

Par ailleurs, l'ADAVS souhaite soutenir des démarches individuelles ou collectives dont le but serait de promouvoir la vie passée ou actuelle dans la vallée et fait appel à l'imagination et l'initiative de ses membres. En cours : la restauration d'un lavoir à Prat Communal, signalé un aqueduc à Carli, un site préhistorique par exemple.

Le site Internet de l'association devrait encore être amélioré, les locaux dont le nouveau mis à disposition par la Mairie devraient être mieux organisés et rangés.

QUESTIONS

Marcel Génovesi demande que des animations soient prévues pour les enfants lors des marchés d'été. Monsieur Robert souligne le succès du livre sur Saurat et la démarche généreuse de Maurice Blazy son auteur qui après avoir cédé ses droits sur les 300 premiers volumes vendus cède à nouveau 50 % de ces mêmes droits sur les ventes suivantes.

VOTE DES RESOLUTIONS

Un débat sur la cotisation annuelle est ouvert, plusieurs avis se détachent. Le montant de la cotisation étant de 15 euros depuis plusieurs années il est proposé de le porter à 17 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

Une proposition de cotisation « couple » d'un montant de trente euros est soumise au débat et au vote, elle est rejetée 8 voix pour, 4 abstentions, 52 contre.

L'assemblée générale est close à 23 h 20.

La secrétaire : Danielle Viaud

Le Président : Jean Luc Rouan